31 Mai 2011 - Communiqué de presse

120 établissements touristiques écolabellisés

120 établissements touristiques - chambres d'hôtes, hôtels, Hôtels club, résidences de tourisme, campings, centre de plein-air, village vacances, ont obtenu l'Ecolabel européen services d'hébergement touristiques, la marque officielle du tourisme écologique.

L'Ecolabel en chiffres
- 29 nouveaux établissements touristiques ont été certifiés en 2010.
- En 2011, déjà près de 50 établissements ont manifesté un réel intérêt en vue d'obtenir le logo de la marque à la petite fleur.
- Fin 2011, environ 200 établissements seront labellisés

Les tendances qui se dégagent autour de l'Ecolabel :

Le tourisme d'affaire

Emergeante au dernier salon Bedouk (Le Salon Français du Tourisme d'Affaires et Événementiel), on perçoit une forte demande d'hébergement plus écologique de la part des entreprises, principales clientes du tourisme d'affaire incluant hôtellerie et séminaire.

Un intérêt croissant des groupes hôteliers et des enseignes de campings

L'enseigne Best Western est déjà très impliquée avec 22 établissements écolabellisés. D'autres grands réseaux nationaux d'hôtellerie, de résidences vacances et de campings, engagés dans un processus de labellisation, vont arriver dans les 2 ans. Afnor vient notamment de signer un premier accord cadre avec un groupe de 30 campings en France.

Les régions françaises les plus écolabellisées
- La région Aquitaine arrive en tête avec 20 établissements
- La région des Pays de la Loire en seconde position avec 13 établissements
- La Bretagne et la Charente avec respectivement 4 et 9 établissements
- Le grand Sud avec ses 9 établissements de Provence, les 3 de Midi-Pyrénées et les 2 établissements en Languedoc Roussillon

Les vertus de l'Ecolabel européen pour les établissements de tourisme

En plus du respect de l'environnement, l'Ecolabel européen procure 2 formes de résultats tangibles : la fidélisation de la clientèle en particulier, celle venant des pays d'Europe du Nord et la motivation des équipes en interne fédérées autour d'un projet à forte valeur.

Le contenu de l'Ecolabel européen en quelques mots

L'Ecolabel européen "Services d'hébergements touristiques" permet de valoriser les établissements les plus respectueux de l'environnement et répond à une demande croissante des vacanciers pour un tourisme responsable et citoyen.

En matière d'excellence environnementale, ce label garantit les qualités suivantes :

Une faible consommation d'énergie, d'eau, de déchets, l'utilisation d'électricité à base de sources d'énergies renouvelables et de substances moins nocives pour l'environnement. Des contrôles réguliers effectués par AFNOR Certification garantissent au consommateur la durée dans le temps de la conformité aux critères.

Les sites de référence sur l'Ecolabel :
http://www.ecolabel.eu et
http://www.ecolabels.fr

A propos du Groupe AFNOR

AFNOR est un groupe international de services, organisé autour de 4 grands domaines de compétence : la normalisation, la certification, l'édition et la formation. Opérateur international dans le domaine de la qualité et du management pour les systèmes, services, les produits et les compétences, le Groupe AFNOR offre aux acteurs socio-économiques, des outils pratiques, concrets et reconnus leurs permettant de s'inscrire de manière visible et durable sur l'échiquier mondial. Dirigé par Olivier Peyrat, le groupe compte plus de 1000 personnes. En France, 13 délégations régionales assurent un service de proximité. A l'international, le groupe déploie ses prestations (certification, coopération technique, formation) dans plus de 90 pays. AFNOR Certification, filiale du Groupe, présente aujourd'hui une offre complète d'évaluation et de certification. Premier organisme de certification en France, il délivre des prestations sous des marques à forte notoriété, essentiellement AFAQ et NF.